

délibération :  
D\_2016\_5\_8

L' an deux mille seize , le vendredi 08 avril à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 01 Avril 2016

Présents : 19

**Présents** : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 22

**Objet : Position sur le projet  
des logements « La  
Chauvèterie »**

**Pouvoirs :**

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique  
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel  
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Monsieur le Maire rappelle le projet de lotissement du hameau de la Chauvèterie, et qui comporte six lots constructibles à usage d'habitation tous viabilisés en eau potable, électricité, eaux usées et téléphone, réalisés en une tranche avec travaux de finition de voirie différés.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Les lots 2 et 3, réservés aux organismes sociaux sont actuellement en cours de réalisation et seront gérées par l'OPH de l'Angoumois.

Parmi les 4 lots correspondants à la démarche de « La Maison Abordable » et destinés aux particuliers souhaitant accéder à la propriété, les lots 4 et 5 restent encore à commercialiser :

- Lot n° 4 - 347 m<sup>2</sup> - 5 205 €
- Lot n° 5 - 362 m<sup>2</sup> - 5 430 €

Afin de finaliser dans les meilleurs délais et de permettre à la communauté de communes de réaliser la voirie à l'issue des travaux, il est impératif de trouver des acquéreurs pour ces parcelles en vue d'y construire une maison, faute de quoi la commune pourrait se proposer de faire construire deux logements pour les mettre en vente ou en location.

Le Conseil Municipal propose de relancer une campagne de promotion pour la vente de ces deux parcelles (le bon coin, annonces dans bulletin municipal, presse locale...) et d'informer le constructeur « Les Maisons de la Touvre » de la suite à donner à ces opérations.

**Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 08/04/2016, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le **29 AVR. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

